

REPUBLIQUE FRANCAISE  
MAIRIE DE GERMIGNY  
6 Route de Tonnerre  
89600 – GERMIGNY  
Tél. 03 86 35 12 10  
Fax 03 86 35 03 64  
Courriel : mairie.germigny@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 30 mai 2017

Convocation du conseil municipal du 24 mai 2017

L'an deux mil dix-sept, le trente mai, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Pascal FOURNIER, Maire,

**Présents** : Pascal FOURNIER, Viviane CHATTEY, Alain MOREAU, Laure PLUMON, Cédric COURTEAUX, Christophe GIBIER, Renée DURAND, Claude CONVERSAT, Fabien JACQUEMINET, Franck DANGLARD, Emilie FOURNIER.

**Absente excusée** : Pascale GALLEY

**Absente** : Agnès LEQUEUX

**Secrétaire de séance** : Fabien JACQUEMINET

**Approbation du conseil municipal du 24 avril 2017** :

Le conseil municipal adopte le compte rendu à l'unanimité.

**D.P.U.** :

Le D.P.U. n'a pas été appliqué pour les 2 parcelles suivantes :

- AO 258, rue du Grand Verger
- AO 129, rue des Nouveaux Beaux

1- **Finances**

a- **Devis matériel scolaire**

Achats de 30 chaises et de 30 tables, de taille moyenne, pour la nouvelle classe.

Cet achat est prévu au budget pour la somme de 5 000 euros.

L'adjoint aux finances présente la synthèse des propositions, six fournisseurs ont été consultés. Le choix se fera selon les critères suivants :

- . Prix
- . Poids
- . Délai de livraison
- . Garantie
- . Caractéristiques

Consultation mobilier scolaire : 30 tables réglables et 30 chaises réglables						
	SEDI	Delagrave	OXO89	P2P	Prieur	Prieur
Prix	4559,94 offre jusqu'au 31 mai	4 399,02 €	4 742,62 €	3 930,12 €	4 038,84 €	4 476,24 €
Caractéristiques	Tables (mélaminé en 19 mm) Casier	Tables (stratifié en 19 mm) Chaise dossier 7 mm Assise 8 mm Casier	Tables (mélaminé en 19 mm) Casier T4 à T6	Tables (Mélaminé en 19 mm) Casier T3 à T6 Chaise dossier 7 mm assise 8 mm	Tables (Mélaminé en 19 mm) Casier T3 à T6 Chaise dossier 7mm assise 8 mm	Tables (Mélaminé en 19 mm) Casier T3 à T6 Chaise dossier 6 mm assise 6,5 mm
Poids Chaise	4,8 à 5,6 kg	5 kg	5,7 kg	5,2 kg	6,2 kg	5,5 kg
Poids Table		13,5 kg	13,2 kg	12,1 kg	14,7 kg	14,7 kg
Délai livraison	6 à 8 semaines	6 à 8 semaines 8 à 10 semaines (période d'été)	4 semaines	3 semaines	6 semaines si cde avant le 10 juin	6 semaines si cde avant le 10 juin
Garantie	3 ans	table : 30 ans, Chaise : 2 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans

Le choix du conseil se porte sur le coloris bleu et :

- . L'achat des tables chez Direct D - Delagrave
- . L'achat des tables chez P2P

#### **b- Devis marches**

L'adjoint aux finances informe que 3 sociétés ont été contactées :

- Société Ythier devis de 2 258,40 € TTC
- Société Vaz ne s'est pas présentée
- Société Goncalves n'a pas donné suite après la visite du chantier.

Le conseil municipal attribue le chantier à l'entreprise Ythier.

#### **c- Taxes communales**

Suite à une erreur lors de la transmission des taxes (erreur sur la Taxe Foncière Non Bâtie), le conseil municipal doit revoter les quatre taxes communales.

La Préfecture nous propose deux simulations.

Le choix du conseil se porte, à l'unanimité, sur la simulation No 2, soit :

- . 9,26 % pour la Taxe Foncière Bâtie
- . 36,88 % pour la Taxe Foncière Non Bâtie
- . 18,72 % pour le Cotisation Foncière des Entreprises
- . 16,42 % pour la Taxe d'Habitation

#### **d- SCANI : parts sociales**

La mairie ayant choisi la coopérative SCANI comme fournisseur d'accès internet, le conseil municipal doit statuer sur le nombre de parts sociales à acquérir.

L'achat de ses parts sera régi par une convention entre SCANI et la commune. La trésorerie a fourni un modèle de convention.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention et décide d'acheter 5 parts sociales, à 30 euros l'unité, soit un montant de 150 euros.

#### **e- Assurance**

*Assurance du camion :*

Une réflexion a été faite sur la cotisation d'assurance du camion compte tenu du faible kilométrage annuel.

A ce jour, ce véhicule est assuré tous risques, kilométrage illimité, franchises réduites pour un montant annuel de 1 234 euros par an.

Deux contrats d'assurance sont proposés pour un kilométrage de 10 000 kilomètres par an :

- . 1 067 € par an, assurance tous risques, avec les autres conditions identiques
- . 681 € par an, assurance au tiers

Le choix du conseil se porte sur le contrat tous risques pour 10 000 km par an.

*Assurance matériel informatique :*

Le capital assuré pour le matériel informatique des écoles ainsi que celui de la mairie doivent être actualisés.

En ce qui concerne les écoles, le capital passe de 13 500 euros à 6 000 euros soit un changement de cotisation de 162,92 euros par an au lieu de 282 euros.

Pour le matériel de la mairie, le capital de 13 000 euros passe à 18 000 euros, soit une cotisation de 393,83 euros par an au lieu de 376,60 euros.

Le conseil municipal approuve ces changements

## **2- Vente de l'herbe**

La date retenue pour la vente de l'herbe est le vendredi 9 juin 2017 à 18h00 pour l'estimation et à 19h00 pour la vente.

Le rendez-vous de 19h00 est fixé à la mairie

## **3- Festivités**

La dernière réunion de préparation de Germigny en fête est prévue le 31 mai pour la répartition des emplacements sur la place.

Le feu d'artifice sera tiré vers la salle des fêtes au lieu de l'étang pour cause de championnats de France de pêche.

La fête de la musique aura lieu le mercredi 28 juin à 20h30 place de l'église avec un concert de l'harmonie municipale de Saint-Florentin. En cas d'intempérie, le concert aura lieu dans l'église.

## **4- Commissions**

Le maire fait part au conseil municipal des différentes réunions depuis le dernier conseil municipal :

- Comité de Pilotage Enfance / Jeunesse
- SPANC à Butteaux : explications aux intéressés sur les possibilités de travaux à faire par une entreprise spécialisée de Ligny-le-Châtel
- Epanchage des boues : le bilan agronomique a été présenté le 17 mai, deux nouveaux agriculteurs rejoignent les deux agriculteurs de la commune.
- La communauté de communes met à disposition des communes, une aide pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage (A.M.O.) ainsi que pour la recherche des aides pour le financement des projets.
- SMBVA : réunion pour connaître le ressenti des communes, pour apporter des explications aux décisions prises et pour essayer de trouver des idées d'amélioration

## **5- Questions diverses**

### **Village fleuri :**

La commission passera le samedi 8 juillet.

### **Association du Patrimoine :**

L'association du patrimoine demande l'aide de la commune pour l'installation de la table de ping-pong à la salle des fêtes pour un coût d'environ 300 euros.



**Copieur :**

Le conseil municipal valide la proposition de la société Yonne Copie pour le remplacement du photocopieur.

La séance est levée à 23 heures 20.

Vu par Nous, Maire de la Commune de Germigny, pour y être affiché le 7 juin 2017 à la porte de la mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

Le maire  
Pascal Fournier

